



Monsieur Nicolas BEYTOUT
Directeur de l'Opinion
14 rue Bassano

Le Secrétaire général
01 55 82 83 06
cabsg@cgt.fr

75016 PARIS

Montreuil, le 23 mai 2019

Monsieur,

Il n'est pas dans mes habitudes, ni celles de mon organisation, de répondre à une lettre ouverte. Néanmoins, je m'autorise une entorse à ce principe afin de rétablir quelques vérités.

Les arguments que vous utilisez sont toujours les mêmes, éculés par le temps, entendus et répétés maintes et maintes fois. Je ne suis pas loin d'assimiler cette rhétorique à une certaine forme de mépris de classe.

Je vous reconnais pourtant un mérite, celui de la constance. A croire que le monde, votre monde, ne tire aucun enseignement de l'histoire, de la situation contemporaine comme des réalités sociales de notre temps.

Vous critiquez l'action de grève, c'est votre droit. Cependant, votre devoir d'honnêteté intellectuelle devrait vous inviter à plus de réserve lorsque vous évoquez celles et ceux qui n'ont que ce moyen pour se faire entendre face à des directions d'entreprises et des choix politiques bien plus soucieux de rentabilité financière que de pluralisme de la presse.

Car ce qui se joue aujourd'hui, Monsieur, c'est la fin du principe d'égalité et de solidarité hérité de la Libération, mis en place par la loi de 1947, dite Bichet.

En effet, elle confiait la distribution de la presse à des coopératives d'éditeurs, lesquelles devaient accepter tous les titres. Avec le nouveau projet, n'importe quelle société, placée sous l'autorité d'un organe de régulation, distribuera à sa guise les journaux. Et les marchands de presse auraient la possibilité de refuser les titres dont ils ne veulent pas.

Je ne vous ferai pas l'injure de vous rappeler le rôle historique et essentiel de la CGT dans la diffusion de la presse en France. C'est bien son action constante et déterminante qui a permis au pluralisme d'opinion d'exister. Mais c'est peut-être ce qui vous gêne.

Avec mes salutations,

Philippe Martinez
Secrétaire général de la CGT